



secretariat@protection-nappe-ariege.org

<http://www.protection-nappe-ariege.org/>



05 61 60 31 13

21 ROUTE DE CANTE  
09700 SAVERDUN

## INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

**AG du 7 mai 2019 à 19h30 - Salle des Fêtes de Saverdun**

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Voici un an l'Association de protection de la vallée de l'Ariège, APROVA, était créée.

Plus de 120 amis solidaires ont adhéré à cette association et à son projet de mener à bien le combat contre les nuisances et l'atteinte dramatique à la ressource en eau causées par l'activité des carrières en Basse Ariège, notamment la carrière DENJEAN Ariège Granulats, qui, par sa situation à proximité de la rivière Ariège, assèche la nappe phréatique, la pollue et détériore l'environnement jusqu'à plusieurs kilomètres alentours.

L'année écoulée a été particulièrement riche :

### **Au plan de la justice**

En premier lieu, le Conseil d'État a annulé l'arrêt de la Cour d'Appel de Bordeaux qui persistait à maintenir cette carrière dans un arrêt *BERTRAND et autres*.

La cassation nous a permis de nous manifester auprès de la Cour d'Appel de renvoi, en qualité d'intervenant et faire reconnaître les problématiques rencontrées par nombre de nos adhérents, agriculteurs, arboriculteurs, particuliers,... que nous remercions tous de leurs témoignages.

Maître DEGIOANNI, notre Avocat, a transmis plusieurs mémoires.

L'investissement de nos adhérents a permis de faire reporter la clôture de l'instruction et de présenter ainsi des arguments de plus en plus efficaces. Ces arguments ont mis en difficulté les arguments de la SAS DENJEAN Ariège Granulats. Notre recours a pu montrer que les services de l'État avaient refusé de valider le réseau de piézomètres de surveillance des niveaux de la nappe et le dispositif de contrôle des polluants des eaux dans le site DENJEAN Ariège Granulats ; cette carrière fonctionne « hors de tout critère technique » et dans l'illégalité pour sa station de transit.

En deuxième lieu, alors qu'une médiation était demandée par la Cour, et à laquelle la SAS DENJEAN Ariège Granulats a répondu immédiatement favorablement, se sentant maintenant vulnérable après les nombreux dépôts de mémoires de l'ensemble des requérants, associations de l'environnement, particuliers, notre association a su se montrer forte et refuser cette médiation, à l'instar de l'ensemble des requérants.

En troisième lieu, toujours dans le cadre de notre intervention auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux, nous avons participé au financement d'une expertise hydrogéologique par un cabinet d'hydrogéologie, Calligée, expertise importante et qui démontre l'atteinte globale à la ressource en eau de la Vallée par cette carrière et ses process.

### **Au plan de nos autres actions**

Nous avons rencontré à plusieurs reprises le député de l'Ariège, Michel LARIVE, qui s'est montré très sensibilisé, en venant sur le terrain constater les impacts de la carrière DENJEAN. Il n'a pas manqué de le faire savoir par voie de presse et lors de la consultation publique qui vient de se dérouler. C'est un élu de poids en Ariège et qui a pris ses responsabilités y compris auprès du Ministère de l'Environnement et de l'assemblée nationale.

Nous avons rencontré deux vice-présidents de la région Occitanie qui se sont déplacés sur le site de la carrière Denjean et alentours. Ils nous ont assuré de prendre en charge ce dossier.

Nous avons fait des présentations sur les impacts de l'exploitation de cette carrière auprès des Conseils municipaux de Calmont, Montaut, Villeneuve du Paréage. Ces présentations se sont traduites par deux délibérations à l'unanimité des Conseils contre cette carrière. Ces délibérations ont souligné le manque de transparence sur les impacts à la nappe malgré la mise en place de CLCS ; il s'avère qu'elles associent majoritairement des personnes ayant touché de l'argent du carrier.

Nous avons alerté par courrier la commission environnement du Conseil municipal de Saverdun qui doit se prononcer Jeudi 25 avril sur l'acceptation d'une station de transit au sein de la carrière Denjean, station destinée à poursuivre l'implantation d'une décharge dans la ressource en eau de Saverdun.

Nos articles dans les journaux locaux et notre campagne d'information par tracts (2500 exemplaires distribués) lors de cette consultation publique ont su mobiliser la population.

A Saverdun, plusieurs centaines de dépositions à la consultation publique sont unanimes contre la poursuite des activités de négoce / transit / stockage de déchets dans la ressource en eau de Saverdun demandées par DENJEAN AG. Hormis les 4 dépositions neutres ou positives des ouvriers de DENJEAN AG et de ses dirigeants qui habitent hors du département de l'Ariège, l'ensemble des dépositions étaient toutes clairement négatives.

Nous espérons que le Maire de Saverdun, Ph. Calléja, tiendra compte, en toute honnêteté, des dépositions de la population et qu'il n'engagera pas le Conseil dans un déni de démocratie en s'opposant aux avis très majoritairement négatifs de la population consultée et au simple bon sens pour la qualité de vie et les finances de la Commune de Saverdun.

Nous avons rédigé et adressé plusieurs dizaines de recommandés aux services de l'État, principalement la préfecture et la DREAL. Leurs réponses sont importantes dans le cadre de notre recours.

Ce bilan sera précisé lors de notre prochaine assemblée générale à laquelle je convie toutes nos adhérentes et tous nos adhérents. Elle est prévue le : 7 mai à 19h00 à la Salle des Fêtes de Saverdun, votre invitation est jointe ci-dessous.

Chères toutes, chers tous, je vous adresse toutes mes amicales salutations et mes remerciements.

Le Président d'APROVA



M. Jean Louis BERTRAND  
Maire Honoraire de Saverdun - Conseiller communautaire et municipal

---

---

## INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

### APROVA

L'assemblée générale d'APROVA se tiendra le 7 mai 2019 à 19h00 - Salle des fêtes de Saverdun.

#### **Ordre du jour**

Rapport moral et bilan financier de l'année écoulée

Situation des atteintes à la nappe et impacts en Natura 2000

Renouvellement du bureau de l'association

Perspectives 2019-2020

Questions diverses